

N° 38

Le périodique de Tannay  
Edition décembre 2017



# leTannayroli

**Les comptes 2017**

**La Buvette de la plage en travaux !**

**Les travaux routiers**

# Sommaire



<b>Editorial</b>	<b>3</b>	<b>Une nouvelle crèche à Crans « La Poussinière »</b>	<b>9</b>
<b>Décisions de la dernière séance du Conseil communal</b>	<b>4</b>	<b>Attention - les envahisseurs sont parmi nous !</b>	<b>10</b>
<b>Les horaires et fermetures de fin d'année - déchèterie et administration</b>	<b>4</b>	<b>L'aménagement de la zone lacustre Mies-Tannay</b>	<b>11</b>
<b>Les comptes 2017</b>	<b>5</b>	<b>L'entretien de nos cours d'eau</b>	<b>12</b>
<b>La Buvette de la Plage en travaux !</b>	<b>5</b>	<b>La sortie des séniors 2017 : un voyage ludique au cœur du cosmos et du système solaire !</b>	<b>13</b>
<b>Les travaux de réaménagements de trois carrefours sur la route F.-L.-Duvillard</b>	<b>6 - 7</b>	<b>L'aéroport et ses nuisances : une fatalité ?</b>	<b>14</b>
<b>La requalification de la RC1, début des travaux !</b>	<b>7</b>	<b>Les variations musicales : une magnifique édition 2017</b>	<b>15</b>
<b>Les travaux sur la route Suisse, mais cette fois à Versoix !</b>	<b>7</b>	<b>La soirée des nouveaux habitants, citoyens et bourgeois de Tannay</b>	<b>15</b>
<b>Harmonie de Terre Sainte : les Tannayrolis à l'honneur !</b>	<b>8</b>	<b>Mariages, naissances et décès</b>	<b>16</b>
<b>Tannay au fil de ses commerces...</b>	<b>8</b>	<b>Service de sécurité</b>	<b>16</b>
<b>Le nombre d'élèves en Terre Sainte ne cesse d'augmenter !</b>	<b>9</b>	<b>Le livre d'Helmut Reuschle</b>	<b>16</b>
<b>Le Conseil de jeunes du district de Nyon</b>	<b>9</b>		



# Editorial



Serge Schmidt,  
Syndic

## Chères et chers Tannayrolis,

C'est au premier janvier 2018 qu'entrera en vigueur une loi revisitée sur la naturalisation et ce nouveau cadre légal restreindra les conditions d'accès à la nationalité suisse. A cette date, en effet, les candidats – entre autres mesures – devront être titulaires d'une autorisation d'établissement de type permis C et attester de connaissances d'une langue nationale (le français dans le canton de Vaud) non seulement à l'oral mais également à l'écrit. Il faudra aussi que les candidats n'aient bénéficié d'aucune aide sociale durant les trois ans qui auront précédé la demande. Les communes auront également à disposition un catalogue unique de questions à poser, dans lequel elles devront puiser.

Malgré ce durcissement, le Conseil d'Etat a tenu à rappeler sa volonté de promouvoir la démarche de naturalisation et c'est une volonté qui est d'ailleurs inscrite dans la Constitution vaudoise. C'est précisément dans cet esprit qu'a travaillé jusqu'ici notre Commission des naturalisations, en examinant avec bien-

veillance les dossiers qui lui étaient soumis. Tout en tenant en compte les connaissances civiques, historiques et géographiques des candidats, la Commission a mis l'accent sur leur degré d'intégration et leur motivation. Et elle a constaté avec bonheur combien ceux-ci avaient à cœur, le plus souvent, de bien préparer l'entretien auquel nous les soumettons et combien ils se sentaient déjà Suisse à maints égards. Après toutes ces années passées dans notre pays, s'être imprégnés de notre mentalité, de notre état d'esprit, ils aspirent à voter et à participer pleinement à la vie politique de leur nouveau pays.

Il ne faudrait pas en déduire pour autant que la démarche ne soit qu'une simple formalité et qu'elle est accordée au premier venu. Les candidats, bien intégrés, doivent ne pas avoir subi de condamnation pour délit grave et jouir d'une bonne réputation. Après acceptation par la Municipalité, le dossier est aussi envoyé au service cantonal qui s'assure que toutes les dispositions légales ont été observées,

puis à Berne qui vérifie si le candidat ne figure pas dans les dossiers Interpol.

C'est ainsi qu'au cours de ces deux dernières années, 54 habitants de Tannay ont suivi avec succès ce long parcours et obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de notre village. La Municipalité a tenu à les féliciter lors de la toute récente soirée de réception des nouveaux habitants. Comme on a pu le dire, la naturalisation ne constitue pas le point de départ de l'assimilation, mais son couronnement et l'arrivée de ces nouveaux citoyens qui seront appelés à s'exprimer en votation peut apporter à notre pays et singulièrement à notre commune un regard neuf par la façon qu'ils auront d'appréhender les grands problèmes qui se posent à notre pays.

A ces nouveaux bourgeois, mais également à tous nos concitoyennes et concitoyens, la Municipalité adresse en cette fin d'année ses meilleurs vœux pour 2018 !

Serge Schmidt

# Rapport d'activité du Conseil communal

## Décisions de la dernière séance du Conseil communal

Dans sa séance du 2 octobre 2017, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- **Préavis municipal n° 13** relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2018. (Accepté)

- **Préavis municipal n° 14** relatif à une demande de crédit de 283'824 CHF/TTC pour les travaux de réaménagements de trois carrefours situés sur la route F.-L.-Duvillard et d'une modération de trafic. (Accepté)

## Les horaires et fermetures de fin d'année



### Déchèterie intercommunale

#### Fermeture de fin d'année

Nous rappelons que le site sera exceptionnellement fermé à partir de **15h00** les samedis

**23 et 30 décembre 2017.**

En dehors de ces jours, elle sera ouverte selon l'horaire d'hiver habituel.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

### Administration communale

#### Fermeture de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront officiellement fermés les jours suivants :

- 25 et 26 décembre 2017 – Fermé
- 27, 28 et 29 décembre 2017 – Fermé (en cas d'urgence, permanence téléphonique)
- 1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier 2018 – Fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que tout dossier de naturalisation, dûment rempli et complet, devra être déposé au guichet jusqu'au **vendredi 22 décembre 2017 de 08h00 à 12h00**, pour pouvoir être traité selon la loi sur la nationalité (LN) actuellement en vigueur.

Réouverture des bureaux selon les horaires habituels dès le jeudi 4 janvier 2018.

# Finances

## Les comptes 2017



Denise Rudaz,  
Municipale

Voici un sujet épineux car la bourse de tous les Tannayrolis est touchée par les impôts. Afin de ne pas devoir augmenter le point d'impôt, la Municipalité a toujours eu soin de gérer la manne financière au plus près des intérêts des habitants.

A ce jour, la commune se porte bien. Les impôts sont versés ponctuellement par le canton et la part dévolue à la commune est plus élevée que prévue. Sans vouloir vendre la peau de l'ours avant de l'avoir

tué, il y a de fortes chances que le résultat 2017 soit positif.

En conséquence, le budget 2018 se présente sous un jour réjouissant avec un excédent de revenus de 23'763.00 CHF contrairement au budget 2017.

Mais attention, il faut admettre qu'en 2016/2017, il n'y a pas eu d'investissements importants. Ce ne sera pas le cas en 2018 puisqu'il y aura les réaménagements de 3 carrefours situés sur la route F.-L.-Duvillard, les travaux engagés sur la RC1

(route Suisse) et l'assainissement du chauffage de l'école. A cela s'ajouteront la 2<sup>ème</sup> étape de la rénovation de la buvette de la plage et l'aménagement de la zone lacustre.

Pour le moment, nos liquidités sont suffisantes pour faire face au financement de ces projets sans avoir recours à l'emprunt. Néanmoins, il faut rester vigilant et ne pas faire de dépenses inconsidérées.

## La Buvette de la Plage en travaux !

Comme prévu, les travaux de rénovation ont débuté lundi 16 octobre et dureront jusqu'au 15 mars 2018.

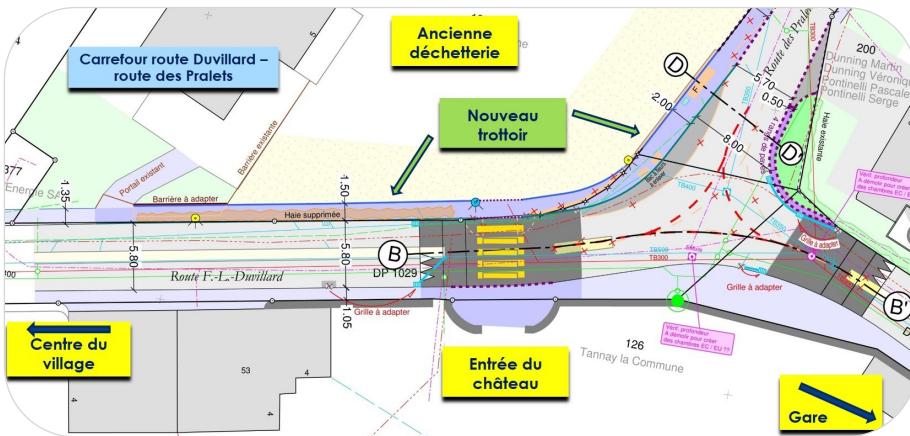
La buvette n'était plus conforme aux normes en vi-

gueur; il fallait rénover la cuisine et installer des sanitaires. Vu l'exiguïté de la cuisine, la Municipalité a décidé de la déménager pour avoir la possibilité de l'agrandir et la mettre aux normes actuelles. Quant aux sanitaires, il n'y en avait pas, si ce n'est la possibilité d'utiliser les sanitaires extérieurs dévolus au camping. Afin de faire des économies d'énergie, la Municipalité a aussi décidé d'isoler le toit, les façades et d'installer de nouvelles fenêtres triple vitrage. Tous ces travaux ont été, bien entendu, avalisés par notre Conseil communal.

Mais que les amoureux du lieu ne soient pas inquiets. Il ne s'agit que d'améliorer l'intérieur tout en conservant le côté « bistrot » qui fait son charme. Quant à l'aspect extérieur, la buvette, style « guinguette au bord de l'eau », restera telle que la connaissent les habitués.

Une deuxième étape est prévue pour supprimer le bâtiment extérieur qui n'a rien de très bucolique et le remplacer par une construction en phase avec l'aspect de la buvette.





## Les travaux de réaménagements de trois carrefours sur la route F.-L.-Duvillard

Dès le début de l'année 2018, des travaux seront entrepris sur la rte F.-L.-Duvillard, aux carrefours de la rte des Pralets, du ch. des Cerisiers et celui avec la rte de Malcroissant. L'objectif est d'améliorer la sécurité des piétons mais aussi celle des automobilistes. Voici plus en détail ce qui est prévu de faire pour chacun de ces carrefours :

### Carrefour de la rte des Pralets – rte F.-L.-Duvillard

Pour les piétons, le projet prévoit de créer un nouveau trottoir en continué de celui qui est interrompu rte F.-L.-Duvillard au niveau de l'ancienne déchèterie, et de rejoindre le trottoir peint sur la rte des Pralets. Cela permettra de marcher en sécurité sans passer par le parking de la déchèterie qui plus est, ne sera plus accessible dès qu'un chantier pour un projet immobilier se concrétisera. La création du trottoir permettra aussi d'éliminer les deux îlots au niveau du passage piéton puisque le piéton sera en sécurité sur le trottoir avant de traverser.

Le fait de créer ce trottoir va complètement dégager la visibilité vers le centre du village et également repositionner le carrefour en offrant une meilleure visibilité en direction du lac. Le passage des bus ne devrait plus bloquer la circulation. Le passage piéton à l'entrée du château restera et sera éclairé aux normes actuelles. Enfin deux seuils seront posés de part et d'autre du carrefour, l'un dans le haut de la rte F.-L.-Duvillard, l'autre avant le passage piéton du château en venant du centre du village, (voir plan en haut de page).

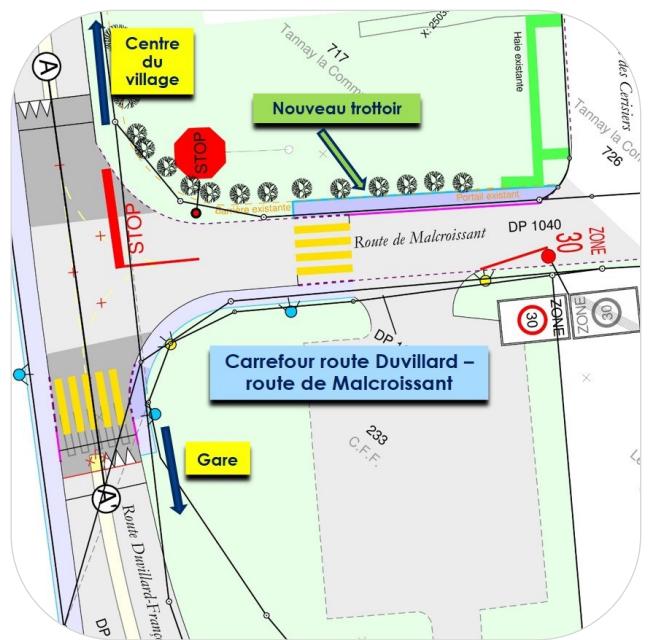
### Carrefour de la rte de Malcroissant – rte F.-L.-Duvillard

Deux problèmes se posent actuellement pour les piétons. En montant vers le village, après le virage au niveau de la gare, le passage piéton est très proche du tournant et représente donc un risque. Ce passage sera remonté au plus proche du carrefour et deux seuils seront placés de part et d'autre du carrefour.

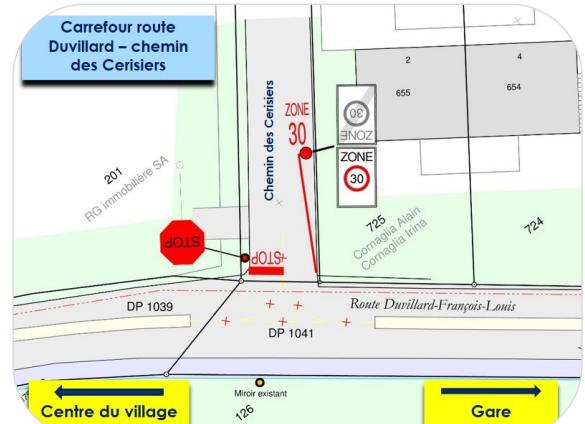
Un trottoir sera créé sur la rte de Malcroissant au niveau de la place de jeux car aujourd'hui, sur une distance d'environ 20 mètres, il n'y a ni trottoir côté lac ni trottoir côté Jura ce qui oblige les piétons à marcher sur la rue. Un passage piéton sera créé au niveau de la place de jeux. Ces deux passages seront équipés d'un éclairage spécifique, aux normes actuelles et obligatoires.

Pour les automobilistes venant de la rte de Malcroissant, à cause du manque de visibilité, le marquage de priorité de droite sera effacé et remplacé par un STOP, (voir plan ci-contre).

La priorité de droite est la norme dans une zone 30 km/h. Le remplacement des priorités de droite par des STOP nous oblige à revenir à la limitation au 50 km/h sur la rte F.-L.-Duvillard, uniquement sur le tronçon entre le carrefour avec la rte Suisse et avant le carrefour avec la rte des Pralets. Il n'est pas question de modifier les limitations actuelles de 30 km/h dans le reste du village. La rte F.-L.-Duvillard conservera les trois bacs disposés sur son tracé supérieur mais verra en plus, des seuils installés de part et d'autre des carrefours. Ces éléments contraindront les automobilistes à contrôler leur vitesse, plus encore qu'actuellement.



# Travaux routiers



Guy van Gelder,  
Municipal

## Suite de la page 6 - Les travaux de réaménagements de trois carrefours sur la route F.-L.-Duvillard

### Carrefour du ch. des Cerisiers – rte F.-L.-Duvillard

Il s'agit d'un carrefour assez simple mais avec très peu de visibilité. Le marquage de la priorité de droite sera effacé

et remplacé par un STOP. Les miroirs existants seront laissés en place (plan ci-dessus).

**Ce projet a été approuvé par la Commission d'urbanisme, par la Commission**

**des finances et par le Conseil communal le 2 octobre dernier.**

Son coût total est de 283'824 CHF qui sera amorti sur 20 ans soit 14'192 CHF/an.

## La requalification de la RC1, début des travaux !

Nous en parlons depuis longtemps, mais cette fois-ci, c'est fait. Après avoir obtenu les accords des communes, de la région, du canton et de la Confédération, les travaux sur la rte Suisse entre Mies et Founex vont enfin pouvoir débuter en mars 2018 par la construction des trois giratoires. Pour rappel, deux gira-

toires sont situés sur la commune de Tannay, l'un au bas de la rte F.-L.-Duvillard et l'autre au niveau du port, le troisième se situe à Founex. Les giratoires terminés, les travaux repartiront de Mies, avec des chantiers successifs d'une longueur de 300 mètres à chaque fois. Simultanément la même opération se dérou-

lera après Coppet direction Founex.

Les travaux dureront un peu plus de 2 ans. La circulation à double sens sera maintenue, sauf pour une courte période à l'approche de Coppet car la route est plus étroite et des feux alternatifs devront être installés.

## Les travaux sur la route Suisse, mais cette fois à Versoix !

La première phase des travaux entre le giratoire de la Buna et le chemin de Montfleury touche à sa fin. Vous aurez constaté qu'il aura toujours été possible de circuler en double sens durant ces travaux mais cela va changer à partir de janvier 2018.

Le Canton de Genève entame la deuxième phase avec la poursuite des travaux sur la route Suisse entre le carrefour du chemin de Montfleury et celui de la route de Sauverny. Comme la route n'est pas

large, elle sera mise en sens unique direction Genève-Lausanne, en sens interdit direction Lausanne-Genève.

Si vous vous rendez direction Genève il existera une échappatoire car le chemin de Montfleury sera mis en sens unique et offrira deux voies pour permettre un plus grand débit de circulation et aussi mieux gérer les déposés des élèves du Collège du Léman. Un tout ménage sera distribué début janvier qui fournira de plus amples informations.

Malgré tous les efforts qui seront faits pour canaliser la circulation, il est évident que l'heure de pointe du matin en particulier risque de mettre la patience des conducteurs à rude épreuve. C'est le moment de réfléchir à d'autres alternatives, comme le train, avec une offre qui sera doublée dès la mi-juin 2018 à l'heure de pointe, soit un train tous les quarts d'heure. Ce sera le métro à notre porte.



# Harmonie de Terre Sainte

## Les Tannayrolis à l'honneur !

La Fête des Jubiliaires de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises, organisée le dimanche 26 mars 2017 par la société de musique la Jurassienne de Provence-Mutrux, a vu la remise de distinctions à deux membres émérites de l'Harmonie de Terre Sainte. Ainsi, pour 60 ans d'activité musicale – distinction rare – Roger Krüsi (cornet) a reçu la médaille d'or du mérite CISM (Confédération Internationale des Sociétés de Musique). Quant à Olivia Cavuscens (clarinette), elle s'est vu décerner le diplôme de

membre d'honneur de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises pour 20 ans de musique. Des récompenses bien méritées pour ces musiciens assidus, passionnés de musique à vent que nous félicitons pour toutes ces années de bonnes notes.

Notons que les membres de l'Harmonie de Terre Sainte seraient très heureux d'accueillir de nouveaux musiciens et musiciennes (souffleurs et percussionnistes).

Les jubiliaires Roger Krüsi et Olivia Cavuscens en compa-



gnie du porte-drapeau Jean-Pierre Kaltenrieder (photo ci-dessus).

Kathy Kurth

## Tannay au fil de ses commerces...

Bien que nous soyons un petit village, nous avons tout de même quelques commerces que je me propose de vous faire découvrir au fil des éditions du Tannayroli.

Pour commencer, je vous présente l'institut de beauté « Florilège des Sens » tenu par Mme Sabrina Maradei, avec son arcade discrète cachée derrière les arbres au centre du village que beaucoup d'habitants pressés n'ont peut-être même pas remarqué.

Comme je suis curieuse et n'ai jamais fréquenté d'institut

de beauté, je me suis dit qu'il était grand temps de remédier à ce fâcheux oubli !

Ni une, ni deux, j'ai pris rendez-vous et ne regrette pas un instant cette initiative audacieuse !

Quel bonheur de se retrouver allongée dans une demi-pénombre avec une douce musique et une esthéticienne vouée entièrement à votre bien être. Massage du visage, du cou et des épaules, nettoyage de la peau, crème adoucissante, conseils de maquillage et finalement maquillage.

Il ne faut pas se bercer d'illusions, je ne suis pas repartie en ayant 10 ans de moins. Il faut laisser ce fantasme aux publicités des crèmes anti-rides toutes plus efficaces les unes que les autres et dont le prix est parfois inversement proportionnel à une pseudo efficacité ! Le but n'est pas de rajeunir à tout prix et à n'importe quel prix mais de se sentir bien dans sa peau.

En résumé, une expérience positive grâce aux mains expertes de l'esthéticienne.

Denise Rudaz

# École, crèche et jeunesse



Ninon Pulver Picot,  
Municipale

## Le nombre d'élèves en Terre Sainte ne cesse d'augmenter !

Ce ne sont pas moins de 1'373 élèves (soit 60 de plus que l'année passée) qui sont inscrits à l'école primaire, soit les 1-6P qui sont répartis dans les communes et les 7-8P qui vont au Collège Necker à Coppet (71 classes).

Au secondaire, 487 élèves (26 classes), sont répartis de la 9ème à la 11ème, soit une augmentation de 20 élèves au collège des Rojalets.

L'école de Tannay comprend 4 classes, il n'y a pas de 1P ni de 2P cette année. Pour ces degrés, les petits Tannayrolis sont enclassés à Mies et à Commugny.

Vos enseignantes et enseignant à Tannay sont Christine Chappuis et Marie-Thérèse Dubi, Jade Tournay, Scarlett Atkinson (remplaçante de Mireille Moulin), Christophe Bigler et Françoise Aubert.

### Collège Necker

Au vu de l'augmentation du nombre d'élèves, il a été nécessaire d'agrandir le restaurant scolaire Necker (travaux faits durant l'été et terminés pour la rentrée d'août).

Des travaux de surélévation du bâtiment Necker sont également en cours afin de créer 3 nouvelles classes. Ils seront terminés en fin d'année.

## Le Conseil de jeunes du district de Nyon

En septembre dernier, s'est fondé à Nyon, le Conseil de jeunes du district de Nyon (CDJ Nyon) pour les jeunes de 14 à 25 ans.

Il s'agit d'une association privée à but non lucratif dont peuvent devenir membres tous les jeunes entre 14 et 25 ans, ayant un lien fort avec le district de Nyon (formation, lieu de résidence, etc.).

Les buts du CDJ de Nyon sont multiples :

- Être un lieu d'échange entre les jeunes
- Encourager à la vie civique
- Être consultés par les autorités sur des sujets concernant la jeunesse
- Prendre position spontanément sur des sujets concernant la jeunesse

- Soutenir financièrement et logistiquement des projets de jeunes de la région
- Mettre en place des projets qui lui sont propres.

Pour plus de renseignements :

M. A. Legrain (tél. 079 122 63 94)  
M. D. Richard (076 509 91 33)  
E-mail - [cdjnyon\(at\)gmail.com](mailto:cdjnyon(at)gmail.com)



## Une nouvelle crèche à Crans « La Poussinière »

La nouvelle crèche « La Poussinière » a ouvert à la rentrée passée et accueille les petits de toute la Terre Sainte.



# Environnement

## Attention - les envahisseurs sont parmi nous !

**Un inventaire de plantes exotiques envahissantes a été réalisé pour 13 communes dans le corridor Vesancy-Versoix dont Tannay. Les plantes exotiques envahissantes appelées aussi néophytes envahissantes, profitent de l'absence de compétition ou de prédateurs pour se répandre massivement aux dépens des espèces locales.**

La lutte contre ces plantes est reconnue comme une priorité par la Confédération et par le canton de Vaud. Elle constitue une responsabilité collective qui implique les services de l'Etat, les communes et les particuliers.

L'inventaire par les services du canton des plantes envahissantes de notre région a permis de définir un plan d'action coordonné avec des recommandations de lutte pour les années à venir.

Près des cours d'eau et les zones forestières notre commune a quelques petits foyers de ces plantes. A ces endroits la Municipalité se charge de prendre les actions coordonnées avec les services cantonaux en informant les propriétaires concernés.

Dans nos zones d'habitation la problématique se concentre principalement sur deux espèces : l'arbre aux papillons (buddleia davidii) et

le laurier-cerise (prunus laurocerasus).

Si votre parcelle est concernée par la présence d'une de ces espèces envahissantes, nous vous invitons à suivre, par ordre de priorité, les recommandations suivantes :

1. Si possible, éliminez ou remplacez la plante par une espèce indigène.
2. Sinon, évitez que la plante ne graine et ne se ressème en coupant les fleurs et en enlevant les fruits/baies. Attention, ces déchets doivent être incinérés (sacs blancs) et en aucun cas mis dans les déchets verts compostables.
3. Au minimum, contenez le développement du foyer par un entretien régulier.

Si vous comptez planter des végétaux sur votre parcelle, nous vous invitons à utiliser des arbustes indigènes et à ne pas planter des espèces de la

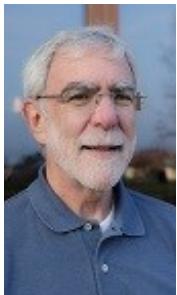
liste « noire » des plantes envahissantes en suisse, consultable sur le site internet de notre commune.

Notre employé communal, M. Marc Randin est à votre disposition pour plus d'informations (079 427 97 27).

Nathan Finkelstein



# Aménagement du territoire



Nathan Finkelstein,  
Vice-syndic

## L'aménagement de la zone lacustre Mies-Tannay

Notre groupe de réflexion ad hoc (voir le Tannayroli de décembre 2016) a présenté un concept urbanistique pour l'ensemble de la zone lacustre aux municipalités in extenso de Mies et Tannay le 13 septembre dernier. Nous avons développé un projet qui, nous l'espérons vivement, répondra aux souhaits des Tannayrolis et Myarolans. Suite à cette présentation, l'ensemble des municipaux nous a confirmé son soutien pour la continuation de cette étude. Le groupe ayant rempli son mandat, il a été dissout. Dans la foulée, les municipalités ont nommé un comité de pilotage (CoPilLac) pour gérer ce pro-

jet qui est composé de quatre municipaux, MM. Guy Dériaz et Claude Hilfiker de la commune de Mies et M. Guy Van Gelder et moi-même pour Tannay.

Nous présenterons ce concept aux Conseils communaux avant la fin de l'année et par la suite, aux habitants des deux communes. Nous espérons que les conseillers et les habitants partageront notre enthousiasme et que nous pourrons ainsi nous doter d'une zone lacustre harmonieuse qui fera la fierté de nos habitants.

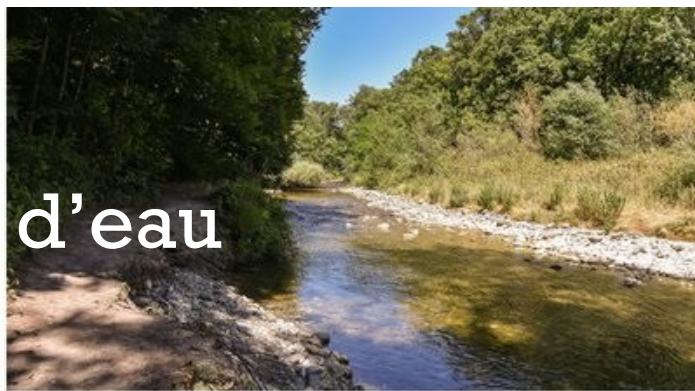
Dès le départ de notre réflexion, nous avons gardé en

mémoire les projets de port précédents pour lesquels les auteurs étaient aussi convaincus et enthousiastes (article Tannayroli n°1 de 1998), mais qui n'ont finalement pas abouti.

Vu cet historique, notre groupe a pris la décision de ne pas demander de fonds pour les études nécessaires pour un port, sans un soutien clair pour ce projet de la part des habitants de nos deux communes. Nous organiserons en début d'année des séances publiques où chacun aura le loisir de nous poser des questions et de nous faire part de ses commentaires.

Par la suite, nous organiserons formellement un vote consultatif dans les deux communes. Ce vote est prévu en juin 2018 en même temps que la votation fédérale. Le résultat sera déterminant pour la définition future de notre port.





## L'entretien de nos cours d'eau

Quand nous subissons des pluies torrentielles, nous sommes contents de constater que le Nant, le Torry et le Piacet remplissent correctement leur fonction en captant cette eau superficielle pour la diriger rapidement vers le lac.

De surcroît, ces cours d'eau constituent non seulement un des rares lieux de vie sauvage et une liaison biologique entre le lac et l'arrière-pays, lieu de vie et de transit pour d'innombrables espèces vivantes, mais également un atout paysager important dans cette partie fortement urbanisée de notre territoire.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de nos exutoires nous devons périodiquement réaliser un bilan de santé et effectuer un entretien car « mieux vaut prévenir que guérir ».

Cet hiver le Groupement forestier La Colline procédera à un nettoyage des lits du Nant et du Torry. Tout ce qui pourrait nuire à l'écoulement des eaux sera enlevé pour le bien de tout le monde.

En prévision de ces travaux, une visite du périmètre concerné a été effectuée le 20 juin 2017 par l'Inspecteur forestier, le Garde forestier, ainsi qu'une délégation des Municipalités de Mies et Tannay. Au cours de cette visite sur les terrains bordant le ruisseau, la présence d'objets hétéroclites a été constatée à l'intérieur de la forêt, tels que clôtures en état de délabrement, déchets de compost, arbres de Noël, antiquités, bâches, etc. Ces dépôts en forêt sont illicites (art. 34 LVLFo). Les barrières visant à séparer les jardins de la forêt doivent être placées à une

distance minimale de 4 mètres de la lisière (art. 58, al 3 LVLFo).

Compte tenu de ce qui précède et sur demande de la Direction générale de l'environnement, nous prions les propriétaires riverains concernés, de bien vouloir régulariser la situation en prenant les dispositions qui s'imposent, ceci avant les travaux d'entretien des berges prévus cet hiver. Le soussigné est à disposition pour répondre à vos questions et, si nécessaire, effectuer une visite sur place.

Les propriétaires concernés souhaitant profiter de la présence des gros engins pour un entretien de leur berge (à leurs frais) sont priés de contacter M. Kolly, Garde forestier au 076 362 11 89 pour coordonner ces travaux.

N. Finkelstein



## Un voyage ludique au cœur du cosmos et du système solaire !

La traditionnelle sortie des séniors de Tannay s'est déroulée le 28 septembre dernier par un temps un peu frais mais beau. Deux cars ont emmené, pour leur plus grand plaisir, 69 séniors et 9 accompagnants à la gare de Blonay avec une pause-café à Lavaux.

Depuis Blonay un train à crémaillère a emmené les participants au site d'AstroPléiades pour un voyage ludique au cœur du cosmos et du système solaire. Après une telle aventure tout le monde était ravi de pouvoir reprendre des forces au restaurant des Pléiades.

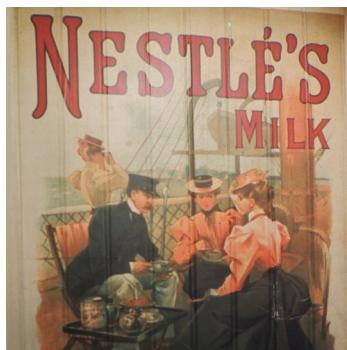
Par la suite le même train nous a emmenés jusqu'à Vevey pour une visite du musée Nestlé suivi d'un café gourmand.

Le retour en car s'est fait tranquillement (pour une sieste bien méritée) à Tannay.

N. Finkelstein



Photos  
Pierre-Adrien Semoroz  
Nathan Finkelstein





# L'aéroport de Genève

## L'aéroport et ses nuisances : une fatalité ?

**A fin juin de cette année, le Conseil d'Etat a répondu à une interpellation de notre voisine et députée au Grand Conseil Amélie Cherbuin. Mme Cherbuin s'inquiétait de savoir ce que le Conseil d'Etat entendait faire pour limiter les nuisances que l'on peut en effet craindre du fait des perspectives de croissance de l'aéroport.**

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat note que dans les années à venir les trajectoires de vols seront inchangées, mais que par contre les courbes de bruit vont s'allonger, car il est prévu une augmentation du nombre d'avions. Le nombre de mouvements prévus va passer de 40 à 47 mouvements par heure et, nous dit le Conseil d'Etat, c'est la conséquence de la croissance démographique du bassin franco-valdo-genevois. Il est en effet prévu une croissance de 200'000 habitants et l'accueil de 100'000 nouveaux emplois d'ici 2030.

Les sept mouvements supplémentaires par rapport à la situation actuelle entraîneront indéniablement une augmentation du bruit prévisible à l'horizon 2030. Le Conseil d'Etat tempère toutefois ce diagnostic peu réjouissant en relevant que l'aéroport de Genève a, d'une manière générale, une flotte récente, renouvelée fréquemment qui est de moins en moins bruyante, ce qui permet de limiter le bruit dû à l'augmentation des mouvements.

Concernant, non plus le bruit, mais la qualité de l'air, le Conseil d'Etat note que les études et les mesures effectuées sur le canton de Genève montrent que l'impact des avions sur les concentrations

de particules fines et d'oxydes d'azote au niveau du sol est négligeable dès que l'on s'éloigne de un à deux kilomètres du tarmac.

Le Conseil d'Etat conclut donc qu'il soutient une extension des activités de l'aéroport et que ça a de nombreux aspects positifs, mais que dans le but de préserver la santé de la population, il veillera au respect des normes environnementales.

Tannay fait partie de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport, association qui a pour but de défendre nos intérêts dans cette affaire. Pour la Terre Sainte, c'est un conseiller de Mies, M. Jean-Louis Philippin qui nous représente au sein de l'association. Je lui ai donc demandé de quelle manière l'ATCR entendait agir pour limiter ces nuisances. Sa réponse est on ne peut plus claire et je le cite :

« Pour ce qui est de la lutte contre le bruit des avions, l'optimisme n'est pas de mise. L'ATCR continue de faire pression sur la direction de l'aéroport, mais n'est guère soutenue par les autorités cantonales genevoises et vaudoises. Il reste donc à espérer – et je cite toujours – que les améliorations technologiques et l'aéronautique compenseront l'augmentation du bruit dû au déve-

loppement du trafic ces prochaines années ».

Néanmoins, une certaine forme de résistance s'installe et se coordonne. A Genève, s'est constituée une association, la Coordination régionale pour un aéroport de Genève respectueux de la population et de l'environnement (CARPE) qui regroupe des associations environnementales et de riverains qui s'investissent pour une limitation des nuisances engendrées par l'Aéroport de Genève (<http://carpe.ch/carpe/>).

Cette association est à l'origine de l'initiative populaire « pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » qui demande un développement maîtrisé et concerté de ce dernier afin d'assurer un équilibre entre les intérêts de la population, de l'environnement, des organisations internationales et des entreprises locales.

Cette initiative a recueilli 14'500 signatures et, au vu de son succès, sera soumise au vote populaire à Genève dans le courant de l'année prochaine.

Serge Schmidt



# Variations Musicales

## Une magnifique édition 2017 !



**Une très belle réussite ! C'est ce que l'on peut dire de l'édition 2017 du festival des Variations Musicales de Tannay ! Autant par l'affluence d'un très nombreux public que par la météo radieuse dont nous avons bénéficié. Mais d'abord et surtout par la très grande qualité de ce que les artistes nous ont offert cette année. Nous avons ainsi accueilli à Tannay de grands solistes internationaux ainsi que des jeunes musiciens particulièrement talentueux et tous ont donné le meilleur avec une très belle générosité, pour le plus grand bonheur du public.**

S'il faut retenir deux ou trois moments particulièrement magiques, on peut citer la venue pour un soir de l'**Orchestre National de Lettonie** qui a interprété, avec la pianiste **Plamena Mangova**, le si beau concerto de Grieg. Et puis évidemment les deux soirées « royales » avec **Renaud Capuçon**, en compagnie de l'Orchestre de chambre de Bâle, pour un soir et pour l'autre avec **Khatia Buniatishvili** ! Nous avions ce soir-là deux

artistes majeurs qui étaient, avec une parfaite complicité, au meilleur de ce qu'ils peuvent donner, en faisant preuve d'une grande générosité. Ils ont d'ailleurs offert au public enthousiaste trois bis flamboyants pour clore le concert.

Et il ne faudrait pas oublier non plus **Camille et Julie Bertholet**, avec l'Orchestre du Festival composé de musiciens de l'OSR, qui ont litté-

ralement emballé le public par leur immense talent et l'enthousiasme de leur jeunesse dans une symphonie concer- tante de Mozart qui leur va très bien puisque c'est un dialogue passionné entre le violon et l'alto.

Un très beau succès donc que cette huitième édition ! Place maintenant à la neuvième qui se tiendra du **17 au 26 août 2018**.

## La soirée des nouveaux habitants, citoyens et bourgeois de Tannay

C'est plus d'une centaine de personnes qui ont répondu le 27 novembre dernier à l'invitation de la Municipalité en se rendant à la salle communale. Une occasion pour ces nouveaux venus à Tannay de faire connaissance avec les autorités ainsi qu'avec des représentants des sociétés sportives et culturelles actives dans la commune. Les responsables de la gendarmerie,

du service de sécurité (SDS) et des paroisses protestante et catholique étaient également présents et tous ont à tour de rôle présenté leurs activités.

Le Syndic a également remis un petit cadeau aux nouveaux bourgeois de la commune ainsi qu'aux jeunes nouveaux citoyens qui avaient fait le déplacement. Il a pu aussi

rappeler combien l'engagement de chacune et chacun au sein de notre commune contribuait grandement à ce que l'on y vive bien et en sécurité. La soirée s'est terminée par une petite agape qui a permis de faire plus ample connaissance.

Serge Schmidt



# leTannayroli

## Les annonces

### Mariages

05.08.2017 - Deschamps Régine et Olivier Sauty

### Naissances

13.09.2017 - Beaux Julia

20.09.2017 - Hobrecker Sebastian

12.10.2017 - Radjai-Bokharai Elyssar

24.10.2017 - Sakbani Kaya

### Décès

22.08.2017 - Daniel Jacqueline

25.08.2017 - Studer Max

22.10.2017 - Reuschle Helen

22.10.2017 - Bründler Karl

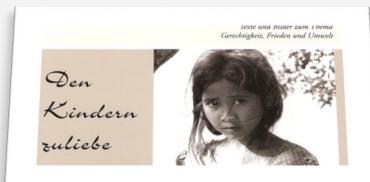


### Service de sécurité

Pour améliorer la sécurité de nos habitants, la Commune de Tannay renouvelle le mandat de surveillance avec SDS, pour une augmentation des rondes durant toute la période des fêtes de fin d'année.

Que ceci ne vous empêche pas de prendre des mesures personnelles pour assurer la sécurité de votre habitation. Vous trouverez de bons conseils sur le site de la police <http://www.votrepolice.ch/fr/cambriolages/item/protegez-votre-domicile>.

### Le livre d'Helmut Reuschle



M. Helmut Reuschle, habitant de Tannay, a publié un livre en allemand sous le titre 'Den Kindern zuliebe' autour des thèmes de justice, paix et environnement. Ce livre est un recueil de textes et de poèmes inspirés de ce qu'il a vu et vécu lors de ses nombreux voyages dans le Tiers Monde.

Livre disponible à l'Administration communale (10 CHF)

---

**Rédaction**  
Serge Schmidt  
Denise Rudaz  
Guy van Gelder  
Ninon Pulver Piccot  
Nathan Finkelstein  
Kathy Kurth

**Photos**  
Lucien Kolly  
Fabrice Nassisi

**Conception & mise en page**  
Fabrice Nassisi  
Tamara Blanchoud

**Impression**  
Imprimerie de Versoix